



Avignon, le 17 juillet 2015,

Ce vendredi 10 juillet 2015, les agents du PRS sont allés montrer au DDFiP de Vaucluse leur vif mécontentement concernant le traitement des effectifs de leur service.

Une fois les CAP locales bouclées, l'effectif ressort une fois de plus largement sous la ligne de flottaison à -3 agents. La situation continue d'être intenable !

En solidarité avec l'action de ces agents, les organisations syndicales signataires se font le relais du compte-rendu ci-dessous qu'ils en ont rédigé.

LE PRS : UN PÔLE DE RECOUVREMENT SACRIFIÉ ?

Lors du CTL du 12 janvier 2015 le DDFIP de Vaucluse avait annoncé l'implantation de 2 cadres B au Pôle de Recouvrement Spécialisé.

Cette décision faisait suite au transfert annoncé pour le 1^{er} septembre 2015 de l'ensemble des procédures collectives de tous les SIE et trésoreries du département.

Au sortir des CAPL de mutations pour les cadres C et les cadres B, le PRS se retrouve une année de plus en sous effectifs, accusant un déficit de 2 B et 1 C, soit 30 % d'agents en moins !!

Pour les agents de ce service, chroniquement déficitaire depuis sa création en 2010, il s'agit là d'une énième provocation qui montre bien que, loin des effets d'annonce, l'administration ne respecte pas ses engagements.

Déçus d'être encore une fois délaissés par l'administration, et surtout très en colère, les agents du PRS se sont invités spontanément et sans prévenir dans les locaux de la Direction.

Reçus dans l'urgence par M. Gauthier et M. Sauvonnet, ils ont dénoncé les arbitrages de la DGFIP qui a choisi de laisser les Pôles de Recouvrement

Spécialisés en déshérence, actant de lourds transferts de charges sans moyen pour y faire face.

Déterminés dans leur action, les agents ont exigé de l'administration que le déficit soit comblé afin qu'ils puissent mener à bien leurs missions.

Aujourd'hui ces missions sont plus que jamais en péril et les conditions de travail nettement dégradées laissent craindre le pire pour les agents.

Réponses apportées par la DDFIP :

1 - le transfert des procédures collectives du SIE de Carpentras ainsi que ceux d'Avignon Est et Ouest sera éventuellement reporté au mois de mars 2016.

Cette solution est bien évidemment inacceptable ! Il est hors de question que les collègues des SIE subissent là encore les vagues-hésitations d'une administration à la dérive.

Et que se passera-t-il au mois de mars ? Les agents du PRS gagent qu'aucune solution miracle ne leur sera apportée.

2 - la pérennisation d'un ou plusieurs EDR. Il s'agit là d'un contre emploi pour nos collègues EDR : on leur demande aujourd'hui de remplacer les emplois laissés vacants par l'administration alors même que leur vocation première est d'assurer des missions ponctuelles.

Dans ce jeu de chaises musicales, l'administration joue la montre et, en déplaçant les problèmes, oppose les services les uns aux autres.

A l'instar du PRS, la plupart des missions structures du département sont en déficit (SIP, SIE, SPF..).

Seule la Direction est à l'équilibre en terme d'effectifs.

Pour les agents du PRS, une seule réponse doit être apportée : mettre fin aux effets d'annonce et enfin donner les moyens aux agents de faire leur travail !!

Informée que les agents du PRS ne seront plus en capacité d'assurer leurs missions en septembre 2015, la balle est dans le camp de la Direction.

Il s'agit maintenant de savoir, au delà du verbiage habituel, quelle politique de recouvrement forcé elle entend engager.